

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2018

Sont présent(e)s : Mmes Sylvie Desnoyers
Isabelle Dorval
Johanne Drolet
Karine Gagnon
Karine Gaudreault (départ à 19 h 55)
Isabelle Leblanc (arrivée 19 h 35)
Isabelle Martineau
Chantal Moffet

Mrs. François Auclair
Frédéric Parrot

Est absente : Mme Christiane Sirois

1. **Mot de bienvenue**

Madame Gagnon souhaite la bienvenue aux membres et à monsieur Patrice Gosselin, commissaire.

Résolution : CÉ 18-19-009

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Résolution : CÉ 18-19-010

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2018 et suivis**

Il est très apprécié par les membres du conseil d'établissement que les suivis soient mis en évidence dans le document.

Concernant le suivi au point 13 au sujet des aliments cuisinés pour Leucan, il est mentionné dans un document du MAPAQ, qui a été remis aux membres, que notre établissement est exempté puisque c'est un événement spécial de courte durée.

Au point 16, il est mentionné que c'est madame Alexia qui est responsable du dossier sur la sexualité, mais cela sera plutôt madame Isabelle Dorval qui chapeautera ce dossier désormais.

Monsieur Frédéric Parrot propose l'adoption du procès-verbal du 10 octobre 2018. Il est appuyé par madame Johanne Drolet.

4. **Question du public**

Nous avons la présence de monsieur Gosselin. Il nous explique l'importance pour lui de participer à au moins un conseil d'établissement dans chacune des écoles de son secteur.

5. **Reddition de comptes de la directrice**

Madame Moffet présente le budget final 2017-2018. L'année s'est terminée avec un surplus de 7,000 \$. Ce qui représente la somme que nous avons reçue du Grand Défi Pierre-Lavoie. Il y a la somme de 11 108 \$ dans le fonds à destination spéciale. Un travail rigoureux a été fait par madame Sylvie concernant le budget, les dépenses ont été mises dans les bons postes.

Cette année, nous avons fait faire beaucoup de rénovations dans l'école par notre nouvel ouvrier d'entretien certifié (OCE). Il doit aussi faire la réparation d'un escalier, fabriquer des chariots pour y déposer les matelas d'éducation physique et des tablettes.

Des sommes importantes ont été dépensées en informatique. Ces sommes nous parviennent du Ministère de l'Éducation et doivent être dépensées. Nous avons acheté 21 Chromebooks, 3 Ipads, 1 chariot sur roulettes, 1 imprimante 3D, des robots, des legos, etc. Monsieur Sébastien et madame Frédérique seront libérés pour pouvoir présenter, aux assemblées générales des enseignants, les projets qui pourront être enseignés aux élèves.

5.1 **Conseil d'établissement**

Sujet discuté au point 7.4

5.2 **École**

Dorénavant, nous devrions lire : École et/ou vie à l'école dans l'ordre du jour.

Une demande sera faite pour faire vérifier la ventilation dans le gymnase et voir ce qu'on pourra faire avec les réparations à venir, telles que : la réparation du plafond et de la peinture.

Résolution : CÉ 18-19-011

5.3 **Fonds à destination spéciale**

Tel que mentionné au point 5. Il y a une somme de 11 108 \$ dans le fonds à destination spéciale. Des réparations ont été faites dans la cour et madame Moffet avait déjà mis de côté l'argent de Convivio (2 500\$). Puisque les réparations ont coûté 7 345\$, elle demande de prendre l'équivalent de 50 % des frais dans le fonds à destination spéciale, c'est-à-dire, la somme de 3, 700\$.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6. **Correspondance reçue**

Aucune correspondance reçue.

Résolution : CÉ 18-19-012

7. Travaux du conseil

7.1 Présentation de l'utilisation des sommes allouées pour les sorties éducatives

Madame Moffet remet à tous les membres un document à ce sujet. Voici les sommes reçues :

- Mesure #15186 (protégée) - Sorties en milieu culturel : 1 581\$ (9,52\$/élève)
- Mesure #15230 (dédiée) -École inspirante : 4 778 \$ (28,78\$/élève)

Madame Moffet démontre les sommes déjà engagées pour chacune de ces mesures :

- Mesure #15186 (protégée) - Sorties en milieu culturel : 2 837 \$
- Mesure #15230 (dédiée) -École inspirante : 2 668 \$

D'autres activités sont à venir.

Madame Gaudreault propose l'adoption des sommes déjà engagées pour les sorties et elle est appuyée par monsieur Auclair.

Résolution : CÉ 18-19-013

7.2 Plan de déploiement pour l'allocation des ressources

Madame Moffet présente le document concernant le plan de déploiement pour l'allocation des ressources.

Les ressources ont été réparties selon les besoins.

Le conseil d'établissement de l'école de la Source confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de la Capitale, telles que détaillées dans le document joint à la présente, ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues.

Le conseil d'établissement confirme également que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures lui a été présenté et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Il est proposé par monsieur Frédéric Parrot, appuyé par madame Johanne Drolet l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

7.3 Heure de départ des élèves le 21 décembre 2018

Madame Moffet demande aux membres la permission que l'équipe-école puisse faire l'horaire continu le 21 décembre 2018. Les élèves du préscolaire partiront à 12 h 30 et tous les autres élèves à 13 h 30. Il y a plusieurs activités prévues.

Madame Gagnon propose d'autoriser l'horaire continu le 21 décembre 2018. Elle est appuyée par madame Johanne Drolet.

7.4 Budget du CE activité de fin d'année

Avec un budget de 1236 \$, plusieurs suggestions sont faites. Le conseil d'établissement serait prêt à payer pour une activité de fin d'année. Aucune décision n'est prise, les membres devront statuer lors de la réunion au mois de février.

7.5 Photographie scolaire

Madame Leblanc aimerait que la compagnie puisse offrir les photos numériques et que les élèves soient photographiés sur un fond vert pour ainsi permettre aux parents de choisir les fonds eux-mêmes sur le site internet. La compagnie La Pomme verte est suggérée. La direction informera les membres des démarches entreprises avec diverses compagnies.

7.6 Vie à l'école

Madame Moffet nous informe qu'il y aura un concert de Noël le 20 décembre, en après-midi. Il est mentionné également que le Source-O-Thon fut un succès et que les élèves de 6^e année ont vraiment participé cette année. Selon certains, c'était leur plus beau. Il y a également la continuité des pratiques de l'équipe de soccer au service de garde qui va très bien. Monsieur Camil joue au hockey avec des élèves lors des récréations. En janvier ou février, il y aura la fête des neiges, nous aurons besoin de bénévoles. Et en terminant, le marché de Noël de Leucan aura lieu les 5 et 6 décembre 2018 au service de garde.

7.7 Projet éducatif

Madame Moffet fait le point sur le travail déjà amorcé, avec le comité qui représente l'équipe-école, concernant le projet éducatif. Un sondage devrait partir demain aux parents par courriel. Le résultat du sondage sera envoyé aux membres par courriel au mois de janvier.

Suite à sa formation sur le projet éducatif, madame Leblanc s'interroge sur l'engagement et l'implication des membres du conseil d'établissement à ce sujet. Elle aimerait s'impliquer davantage et possiblement participer aux réunions avec le comité afin d'alimenter les discussions. Elle mentionne également que selon le Ministère c'est aux membres du conseil d'établissement de travailler en sous-comité avec l'équipe-école pour élaborer le projet éducatif. Plusieurs échanges sont faits. Monsieur Gosselin, le commissaire, a donné plusieurs informations en lien avec ce projet. Il est conseillé par monsieur Parrot d'attendre le résultat du sondage et de connaître le taux de participation pour juger de la pertinence d'une convocation à une séance extraordinaire.

Madame Moffet s'engage à assurer le suivi des travaux à chacune des rencontres du conseil d'établissement.

8. Ajouts de point

Aucun point n'est ajouté.

9. **Rapport du représentant au comité de parents**


Madame Gaudreault a dû quitter à 19 h 55 pour aller à la réunion du comité de parents de la Commission scolaire.

10. **Levée de l'assemblée**

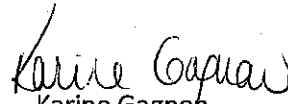
Madame Gagnon propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par Madame Leblanc. La séance est levée à 21 h 30.



Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du conseil d'établissement



Chantal Moffet,
Directrice



Karine Gagnon,
Présidente

